



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 31 janvier 2025

Réactions à l'article du *Populaire du Centre* paru ce jour

Le maire de Limoges vient de prendre connaissance de l'article publié ce jour dans le *Populaire du Centre*, mettant en cause un élu adjoint de la mairie pour des agissements envers une autre élue et une femme agent de la Ville.

S'il a été informé de difficultés relationnelles entre deux élus depuis plusieurs mois, il dément catégoriquement toute mise à l'écart ou action visant à empêcher la mission d'une élue au sein de la collectivité.

Ni le maire ni la direction des ressources humaines n'ont eu connaissance d'une plainte déposée par un agent de la Ville. Le maire a demandé à la direction des ressources humaines de prévoir tout accompagnement nécessaire à l'exercice des procédures de défense juridictionnelle le cas échéant et comme il est d'usage.

Par ailleurs, aucune demande de protection fonctionnelle n'a été formulée ni par une élue ni par un agent de la Ville à ce jour. L'annulation du conseil municipal du 13 février, dont la date avait été rajoutée au calendrier en prévision d'un éventuel surplus de dossiers, est devenue évidente car seulement une dizaine de délibérations non urgentes ont été recensées fin janvier. De telles affirmations dans cet article de presse qui insinuent que la municipalité pourrait entraver le cours normal de la justice ne sont pas tolérables.

Contact presse Ville de Limoges :
Sandrine JAVELAUD
Directrice de la communication
06 99 35 11 41 / sandrine.javelaud@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges